

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 12/06/2025
Date d'affichage : 12/06/2025
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUJOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAU Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHEME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LACAM Stéphanie, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques,

Objet : Achat terrain sur la commune déléguée de Billy

Délibération 35/2025

Vu le projet d'installation d'un city stade afin de remédier à l'absence d'équipement sportif sur le territoire de Billy, la famille LE BARON accepte de céder une partie du terrain cadastré 074 ZB 0076 à la commune de Valambray pour l'euro symbolique.

La parcelle a une superficie de 2000 m². Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité l'achat du terrain cadastré n°074ZB0076, le règlement des frais de notaire, et autorise M. le Maire à signer tout document ou acte administratif se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 19 juin 2025

Le Maire

P. MARTIN



Le secrétaire

J. AUBERT